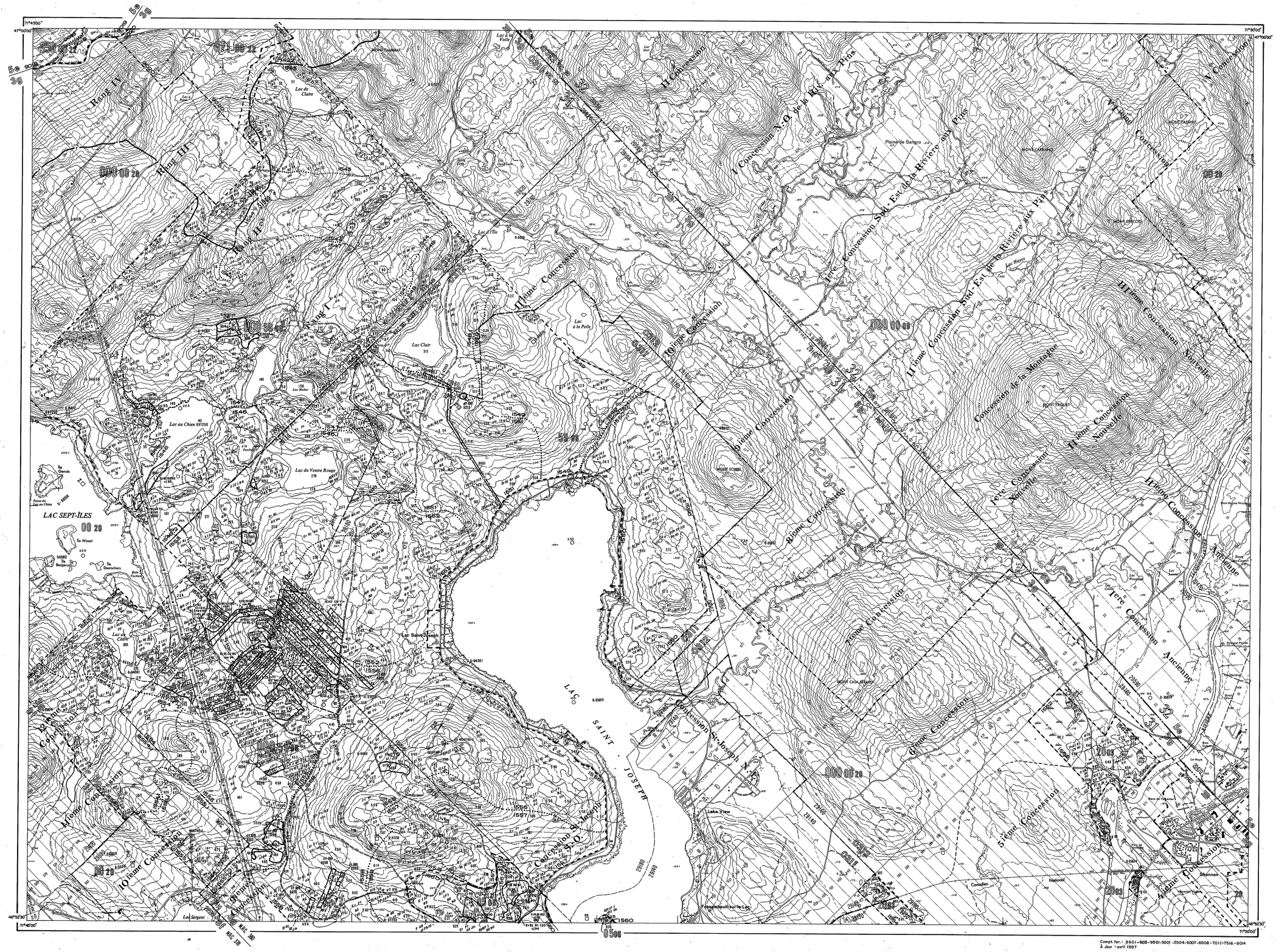

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSO
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FO
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètre 0 0,5 1,0 1,5 2,0 2,5 3,0 Kilomètres

V

Cartographie de fond produite par le Service de la photogrammétrie et de la cartographie, du Ministère de l'Énergie et des Ressources du Québec.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal.

Autoroute, route principale
Route secondaire, pavée, non pavée
Route tertiaire, rue
Route en construction, sentier
Réseau routier ajouté par le SIF
— primaire
— secondaire
— tertiaire
Remblai, déblai
Mur de soutènement: droit, incliné
Voies fermées
Voie en construction
Voie abandonnée
Pont, viaduc, passerelle
Tunnel, ponceau, buse
Contour des peuplements
Contour des interventions

Lisière des hautes eaux
Limite des eaux, définie sur les photographies
Limite indéfinie des eaux, gouffre, résurgence
Cours d'eau intermittent ou fossé
Rapides, chute
Sable, vase, gravier, galets
Rocher ou récif, roches à fleur d'eau
Barrage, barrage de castor
Cale, cale sèche, épave
Ancrage, base d'hydravions
Réservoir, puits de mine, cheminée d'usine
Carrière, mine, sablière ou gravière
Arrachement, dune, formation glaciaire
Cimetière, zone urbaine dense
Piscine, réservoir à eau
Moulin à vent, éolienne
Ligne de faîte, bassin primaire
— bassin secondaire
— bassin tertiaire
— bassin quaternaire
Limite de tenure
Limite de division de recensement
Limite de municipalité
Limite de canton, seigneurie
Limite de parcelle
Ligne de rang, de lot
Ligne approx. de rang, de lot

LÉGENDE DE LA COMPTABILITÉ FORESTIÈRE

Coupes par trouées
Coupe avec protection de la régénération
Coupe avec réserves de semenciers
Coupe progressive d'ensemencement
Coupe à blanc étendue
Coupe à bandes (mise et dépeuplement des tiges d'avenir)
Coupe de jardinage
Pratique particulière ou spéciale
Préparation du terrain
Plantation en résineux
Plantation de feuillus
Ensemencement
Entretien de plantation
Résulte dans les bilans totaux (sylvicole libre)

N.B. Ces interventions n'impliquent aux perturbations et aux origines de la légende forestière.

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)

Résineux
— — 1 sapin et/ou épinette blanche
— — 2 épinette noire et/ou épinette rouge
— — 3 pin blanc et/ou pin rouge
— — 4 pin rouge
— — 5 pin gris
— — 6 thuya (cèdre)
— — 7 pruche
— — 8 mélèze
— — (plantation)
Pessière
— — (épinette noire et/ou épinette rouge occupent plus de 75% de la portée-tronc)
— — 1 thuya (cèdre)
— — 2 mélèze
— — 3 pruche
— — 4 pin blanc et/ou pin rouge
— — 5 pin gris
— — 6 sapin et/ou épinette
— — (plantation d'épinette blanche)
— — (plantation d'épinette de Norvège)
— — (plantation de pin sylvestre)
Sapinière
— — (le sapin et/ou épinette blanche occupent plus de 75% de la portée résineuse)
— — 1 thuya (cèdre)
— — 2 épinette noire et/ou épinette rouge
— — 3 pin blanc et/ou pin rouge
— — 4 pin rouge
— — 5 pin gris
— — 6 mélèze
— — 7 sapin
Pinède à pin rouge
— — (le pin rouge occupe plus de 75% de la portée résineuse)
— — — avec thuya (cèdre)
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge
— — — avec mélèze
— — — avec pruche
— — — avec pin blanc
— — — avec pin gris
— — — avec sapin et/ou épinette blanche
— — — (plantation)
Pinède à pin gris
— — (le pin gris occupe plus de 75% de la portée résineuse)
— — — avec thuya (cèdre)
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge
— — — avec mélèze
— — — avec pruche
— — — avec pin blanc et/ou pin rouge
— — — avec pin gris
— — — avec sapin et/ou épinette blanche
— — — (plantation)
Cédrière
— — (le thuya occupe plus de 75% de la portée résineuse)
— — 1 épinette noire et/ou épinette rouge
— — 2 mélèze
— — 3 pin blanc et/ou pin rouge
— — 4 pin rouge
— — 5 pin gris
— — 6 pruche
— — 7 sapin et/ou épinette blanche
— — (plantation de thuya)
Pruchière
— — (la pruche occupe plus de 75% de la portée résineuse)
— — 1 thuya (cèdre)
— — 2 épinette noire et/ou épinette rouge
— — 3 mélèze
— — 4 pin blanc et/ou pin rouge
— — 5 pin rouge
— — 6 pin gris
— — 7 sapin
— — 8 sapin et/ou épinette blanche
— — (plantation)
MÉLÈZE
— — (le mélèze occupe plus de 75% de la portée résineuse)
— — 1 thuya (cèdre)
— — 2 épinette noire et/ou épinette rouge
— — 3 pin blanc et/ou pin rouge
— — 4 pin rouge
— — 5 pin gris
— — 6 pruche
— — 7 sapin et/ou épinette blanche
— — (plantation de mélèze européen)
— — (plantation de mélèze japonais)
— — (plantation de mélèze laricin)

TYPE DE COUVERT

MÉLANGÉS (groupements et sous-groupements)

	Tendance feuillue	Tendance résineuse
Feuillus d'essences tolérantes avec pin gris	F1 Pg	F1 Pg (F)
— — — avec pin blanc	F1 Pb	F1 Pb (F)
— — — avec pin rouge	F1 Pr	F1 Pr (F)
— — — avec mélèze	F1 M	F1 M (F)
— — — avec sapin	F1 S	F1 S (F)
— — — avec épinette noire ou rouge	F1 Er	F1 Er (F)
Bouleau à bouleau blanc avec sapin	BB S	BB S (R)
— — — avec épinette noire ou rouge	BB Er	BB Er (R)
— — — avec pin blanc	BB Pb	BB Pb (R)
— — — avec pin rouge	BB Pr	BB Pr (R)
— — — avec mélèze	BB M	BB M (R)
Bouleau à bouleau jaune avec sapin	BJ S	BJ S (R)
— — — avec épinette noire ou rouge	BJ Er	BJ Er (R)
— — — avec pin blanc	BJ Pb	BJ Pb (R)
— — — avec pin rouge	BJ Pr	BJ Pr (R)
— — — avec mélèze	BJ M	BJ M (R)
Feuillus d'essences tolérantes avec pin blanc	F1 Pb	F1 Pb (F)
— — — avec pin rouge	F1 Pr	F1 Pr (F)
Peupleraie avec sapin	Pe S	Pe S (R)
— — — avec pin gris	Pe Pg	Pe Pg (R)
— — — avec pin blanc	Pe Pb	Pe Pb (R)
— — — avec pin rouge	Pe Pr	Pe Pr (R)
— — — avec épinette noire ou rouge	Pe Er	Pe Er (R)
— — — avec mélèze	Pe M	Pe M (R)
Cédrière mélangée	Cd M	Cd M (R)
Cupulifères mélangées	Cp M	Cp M (R)
Mélangés à feuillus tolérants	M F1	M F1 (F)
— — — sur sol mince humide	M F1 h	M F1 h (F)

FEUILLUS (groupements)

Feuillus
— — d'essences tolérantes
— — d'essences tolérantes
— — d'essences tolérantes
— — (plantation)
Bouleau à bouleau blanc et/ou bouleau gris
— — — (plantation)
Peuplier
Peuplier faux-tremble
Cupulifères
— — à bouleaux blancs et/ou bouleaux gris
— — à bouleaux jaunes
— — à feuillus d'essences tolérantes
— — à feuillus d'essences tolérantes
Plantation d'érable à sucre
— — de peuplier hybride
— — de peuplier
— — de peuplier hybride
— — de frêne d'amérique

TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF

Dénudé et semi-dénudé sec
Dénudé et semi-dénudé humide
Autre

TERRAIN NON FORESTIER

Eau (rivières et lacs)
Terrain non productif d'énergie (emprise)
Terrain agricole
Emplacement urbain, camping, villégiature, centre de ski, terrain de golf, etc.

PERTURBATION

Coupe partielle
Coupe partielle en bande
Coupe partielle par bande
Coupe partielle plus système sélec.
Chablis partiel
Chablis total
Brûlé partiel

DÉFOLIATION

Pour les tiges de sapin et d'épinette blanche mesurées

⊖ 10 à 50 % ⊕ 51 à 99 %

ORIGINE

Coupe totale
Brûlis
Chablis total
Endoème sévère
Friche
Plantation

CLASSES D'ÂGE

FORÊT ÉQUIENNE CLASSES	TIGES DE:	FORÊT ÉTAGÉE CLASSES	
10 (ans)	0-20 ans	70-30 (ans)	30-70 (ans)
30	21-40	80-30	30-80
50	41-60	90-30	30-90
70	61-80	100-30	30-100
90	81-100	120-30	30-120
120	101 et plus	150-30	30-150

GRILLE DENSITÉ – HAUTEUR

DENSITÉ \ HAUTEUR	1	2	3	4	5	6
A 80%	A1	A2	A3	A4	A5	6
B 60%	B1	B2	B3	B4	B5	6
C 40%	C1	C2	C3	C4	C5	6
D 20%	D1	D2	D3	D4	D5	6

FORÊT HÉQUINNE

Peuplement dominant de haut, tolérants majorité des tiges entre 0 et 90 cm
Autres peuplements majorité des tiges entre 0 et 60 cm
Peuplement dominant majorité des tiges plus grosses de 90 cm
Autres peuplements majorité des tiges plus grosses de 60 cm

CLASSES DE PENTE

CLASSES	% DE PENTE	SYMBOLES CARTO.
Légère	0 à 30%	
Moyenne	31 à 60 %	
Forte	61 à 90 %	
Extrême	91 et plus	

Superficie minimale de pente: 0,2 ha
N.B.: Les classes de pente sont indiquées dans les forêts publiques seulement.

EXEMPLES D'IDENTIFICATIONS FORESTIÈRES

S 6 E 1 C3 cp 10 m 0 — détrioration, classe de pente, classe d'âge, classe d'origine, classe de densité, classe de hauteur, sous groupe d'essences, groupement d'essences

R C3 c 6 E3 D1 — classe de pente, classe d'âge, année de l'origine, classe de densité, classe de hauteur, classe de dépérit, type de couvert

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR { BUR. D'ING. FOR.: R. DESPRÉS & ASS. SIGNATURE:

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR { BUR. D'ING. FOR.: SIGNATURE:

Carte forestière { Photographie aérienne: 1981-85 / Année de publication: 1988 / Année de révision: 1989

COMPOSANTES TERRITORIALES

Région administrative: 3
Unité de gestion: 32-1
Unité d'aménagement:
Unité de sondage: *
Mode de tenure ou de gestion: 000 00 20*
Bloc d'aménagement:
Concessionnaire ou autres:
Bassin hydrographique: 3900*
Bassin primaire:
Bassin secondaire:
Unité de gestion privée: 0312*
Municipalité:
Division de recensement: 20470*
Municipalité:
Cadastre:
Parcelle: 1558 *
Région écologique: 3g*

M.R.C. 378 PORTNEUF

*: Signifie que la composante est donnée en exemple, qu'elle n'est pas unique, et qu'une consultation de la carte est nécessaire pour les identifier et les localiser.

Divisions territoriales en date du: 1 /01/92
Déclinaison magnétique: 18° ouest
Équidistance des courbes: 10 mètres

TABLEAU D'ASSEMBLAGE

31-P-1	21-M-4	21-M-3	
S.E.	S.O.	S.E.	S.O.
N.E.	N.O.		N.O.
31-I-16	21-L-13	21-L-14	
S.E.	S.O.	S.E.	S.O.
N.E.	N.O.	N.E.	N.O.
31-I-9	21-L-12	21-L-11	

21 L/13 N.E.

Compt. for.: 8601-9215-9501-5001-5504-6007-6508-7011-7516-8014
À jour: 1 avril 1997

FORÊT PUBLIQUE

2